



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST

**SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
L'ADMINISTRATION DU
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

Lyon, le **31 AOÛT 2017**

**DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION**

BUREAU DES RÉSEAUX MOBILES

Affaire suivie par : M. Jean-Louis MÉLIS
Tél : 04 72 61 63 60
Fax : 04 78 60 08 05
Courriel : jean-louis.melis@interieur.gouv.fr

N° 2017/SET/021

Objet : Projet d'installation d'un champ d'éoliennes par la société « EDPR France Holding » sur la commune de Saint-Antoine L'Abbaye-Dionay dans le département de l'ISERE (38)
V/Réf : Demande de consultation par messagerie en date du 25 août 2017.

Monsieur,

Donnant suite à votre demande citée en référence où vous interrogiez mes services afin de connaître l'existence d'une servitude radioélectrique sur un projet d'implantation d'éoliennes par la société « EDPR France Holding » sur la commune de Dionay-Saint-Antoine dans le département de l'ISERE, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune contrainte ni servitude ne peuvent s'opposer à cette réalisation.

La Direction du Système d'Information et de Communication Sud-Est se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations et vous aider au mieux à la réalisation de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur des Systèmes
d'Information et de Communication Sud-Est


Guillaume STEHLIN

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention de M. Jérôme PERMINGEAT
Plateau de Lautagne
3, avenue des Langories
26000 VALENCE